

Inf'Auzouville



L'arbre de Noël



Salle comble pour un spectacle très joyeux aux rythmes entraînants.



Bravo et merci aux bénévoles qui ont préparé le spectacle et aux enfants qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Coup de chapeau aux clowns et bonne retraite à Riton.

Le spectacle s'est terminé avec le père Noël qui a distribué jouets et friandises.



Le mot du maire

Pourquoi le nier ? L'année 2014 commence sous le signe de la crise et de la morosité. Plus que jamais, dans ce contexte, la commune doit apparaître comme un rempart et un espoir. Elle est la cellule d'expression de la proximité et de la solidarité, le lieu où le lien social doit se tisser, où la convivialité qui rend notre quotidien meilleur doit s'épanouir. Nous nous y employons chaque jour, avec l'action municipale et intercommunale et le rôle plus que jamais irremplaçable de notre tissu associatif, particulièrement dynamique. Notre mission, c'est aussi de vous offrir des perspectives, de tracer un chemin et une vision qui dépassent la conjoncture du moment pour donner confiance en l'avenir.

Nous sommes au cœur de la période électorale et la fin prochaine du mandat de l'équipe en place, Il nous est donc interdit dans ce bulletin public de faire le bilan des actions de cette équipe.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2014. Qu'elle soit faite de joies, de réussites, de chaleur pour vous, vos proches, et aussi pour notre commune.

William PILLON

Le personnel communal, les membres des associations et l'équipe municipale s'associent pour vous souhaiter une bonne et heureuse année.

La richesse et la diversité des animations proposées par nos associations sont la singularité de notre village.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, détente, bonne humeur, convivialité et partage assuré.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous comptons sur vous.

Animation Village



Animation Village tiendra son assemblée générale le 9 janvier 2014 à 20h30 à la salle du conseil de la mairie.

Toutes les personnes qui voudraient assister à cette réunion seront les bienvenues.

Le Président sortant ne se représentant pas, son poste est à pourvoir.

Association du four à pain

Le 17 Octobre 2013 nous avons organisé deux marches gourmandes, l'une de 5 km menée par Line Simon, l'autre de 10 Km menée par Jeanine Havé, nous les remercions vivement pour leur participation.

Comme chaque année nous avons cuit le pain et les brioches dans le four Communal, afin de restaurer les marcheurs par une collation conviviale avec pâté, rillettes, confitures etc.

Chacun a passé un après midi sortant de l'ordinaire,



A noter sur vos tablettes

Le vendredi 27 Juin 2014 à partir de 19h00 nous organisons un marché festif où chaque participant pourra acheter sur place les victuailles de son choix proposées par des professionnels: charcutier, poissonnier, fromager, etc.

Vente de pain cuit dans notre four communal.

Dans une ambiance conviviale et bon enfant, l'équipe du four à pain mettra à votre disposition des barbecues où chacun pourra cuire ses achats afin de se régaler ensemble.



Un chapiteau, des tables et des chaises seront à votre disposition pour que tous passent une agréable soirée.

Entrée gratuite

Rendez vous place de l'église

Au plaisir de vous recevoir.

L'équipe du four à pain

Club des Bons Amis

Les activités réalisées en 2013 :

Janvier : Assemblée générale.

Avril : thé dansant.

Juin : excursion d'une journée en Suisse Normande avec le club de Martainville.

Juillet : sortie pique nique à Léry, Val de Reuil.

Août : réalisation, d'un char humoristique et confection des fleurs pour la fête communale.



17 novembre : spectacle annuel réalisé avec le concours de la chorale de Bons Amis et les acteurs locaux inter-génération.



23 novembre : repas de fin d'année.

Et 25 rencontres bimensuelles le jeudi après midi à la salle polyvalente.

Merci à tous les bénévoles qui aident notre club dans ses activités ainsi qu'à la municipalité pour la mise à disposition d'une salle et l'octroi d'une subvention.

Premières manifestations de l'année 2014 :

Le jeudi 23 janvier à 14h30 Salle polyvalente : Assemblée générale.

Le dimanche 30 mars à 15h Salle polyvalente : Thé dansant.

Le vendredi de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires) Salle polyvalente : répétition de chorale.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonne année.

Le Président, Henri Honnet, et les membres du bureau.

Travaux 2013

En voirie:

Rue du Vaussier : mise en place de caniveau supplémentaire et création d'une noue afin d'évacuer l'eau en cas d'évènement pluvieux important. Une étude de ruissellement sera sans doute à envisager par les services compétents.

- Lotissement « le Dimage » : création d'une importante tranchée drainante et amélioration du sol de l'abri bus.
- Rue du Petit Bois : dans la continuité du diagnostic de sécurité routière, amélioration de la visibilité par rabotage d'un talus.
- Rue de l'Ancien Manoir : remise du diagnostic d'aménagement de cette rue (CD 43).
- Cour de la mairie : réalisation à venir d'un chemin piétonnier entre la mairie et la salle polyvalente.
- Sur diverses rues, réalisation d'enduits d'entretien dans le cadre d'une programmation de la Communauté de Communes.
- Rue du Temps Perdu : reprofilage de la rue remise en état de l'abri bus et du stationnement devant le container à verre



Salle polyvalente :



- réception de la réserve de la salle (55m²) et aménagement intérieur par l'acquisition de chariots et d'étagères permettant de réduire la manutention et de faciliter le rangement. Tous les « colocataires » devront cohabiter dans cet espace partagé .
- Mise en conformité de l'alarme incendie (accessibilité)
- Rénovation totale des peintures.
- Remplacement de la porte d'entrée principale (aux normes d'accessibilité et thermique).
- Remplacement du lave-vaisselle.

Ecole :

- Remplacement du pare-ballons (grillage) et du portail.
- Remplacement d'un lot de chaises.
- Début du diagnostic du bâtiment.

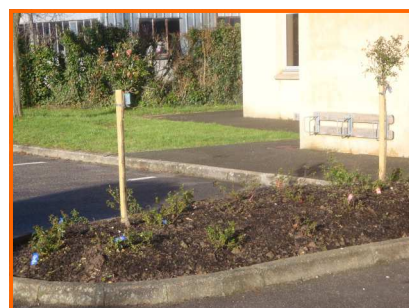


Bibliothèque :

- Acquisition de meubles de rangement pour les BD et les DVD.

Espaces verts :

- Reprise de tous les massifs (14) de la commune. Plantation sur bâche évitant ainsi les traitements et l'arrosage. Toutes les plantes sont vivaces, nous attendons avec impatience leur reprise et leur développement.



Le Pass'culture 76 collégiens



Le Pass'culture 76 collégiens est un chèque nominatif d'une valeur de 40 € destiné aux collégiens scolarisés en Seine-Maritime de la 6ème à la 3ème - sans conditions de ressources - collèges publics et privés. Il concerne aussi les enfants (en âge d'être collégiens) mais placés en établissements du secteur médico-éducatif (IME), en 3ème Découverte Professionnelle ou poursuivant leurs études par correspondance (CNED). Une seule de-

mande par collégien et par année scolaire.

Faire la demande en ligne sur le site Internet www.collegiens76.net avant le 31 janvier 2014. Le collège procèdera à la validation de la demande. Le chèque nominatif, accompagné du guide des partenaires acceptant ces chèques, est expédié par courrier à domicile sous cinq semaines. Il est utilisable jusqu'au 31 août 2014.

Pour plus de renseignements: **0820 15 76 76 (0,12 €/min)**



Elections municipales

Les 23 et 30 mars prochains auront lieu les élections municipales.

La loi 2013-403 du 17 mai 2013 modifie les règles du scrutin.

Ce qui change:

Déclaration de candidature obligatoire (article 25) auprès des services préfectoraux avant le 6 mars 2014, 18 H. Les

candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges à pourvoir (15)

Il appartient aux candidats de déposer leur bulletin de vote auprès du maire au plus tard à midi la veille du scrutin (Art R 55) ou dans le bureau de vote le jour de l'élection (Art L 58)

L'électeur doit présenter obligatoirement un titre d'identité (décret 2013-938 du 18 octobre 2013)

Les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte (art L 257)

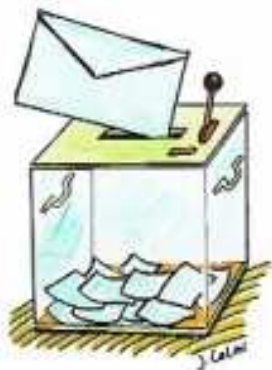
Le panachage (remplacement d'un ou plusieurs noms par celui ou ceux d'un ou plusieurs autres candidats déclarés) est autorisé.

Les noms inscrits au delà du nombre de conseillers à élire ne sont pas dé-

comptés

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Pour être élu au premier tour de scrutin le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins un quart des électeurs inscrits. Au second tour, l'élection se fait à la majorité relative.



Délibérations du conseil municipal

Séance du 20 novembre 2014

Les rythmes scolaires, rentrée 2013/2014 :

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la décision du SIVOS pour l'application des nouveaux rythmes scolaires quant aux jours et horaires :

lundi matin (idem le mardi, jeudi et vendredi): le car de ramassage dépose les élèves comme avant vers 8h55 pour une rentrée en classe à 9h (et non 8h 55 comme auparavant) et les reprend à 12h.

lundi après-midi (idem le mardi, jeudi et vendredi) : le car dépose les élèves pour une rentrée en classe à 13h45.

Les activités périscolaires sont prévues de 16h-17h pour tous les enfants (pas de transport à 16h). Le car reprend les enfants à 17h pour les déposer dans les trois communes du RPI. Pour la demi-journée travaillée, choix du mercredi matin de 9h à 12h .

Néanmoins le conseil municipal rédigera une motion pour faire connaître le mécontentement vis à vis de cette loi qui entraîne des coûts budgétaires importants pour les communes pour des aménagements non-satisfaisants.



Travaux de voirie :

Des travaux de reprofilage de la voirie ont été réalisés Rue du temps Perdu. Ces travaux s'élèvent à 10288.29 € HT pour la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, dont 20% à la charge de la commune, soit 2057.66 €.

Renouvellement de l'adhésion aux services de Conseil en Energie Partagé (CEP)

M. Le Maire rappelle que nous adhérons depuis 2011 au programme « un CEP pour ma commune ». Un premier diagnostic des consommations d'énergie a été réalisé en 2012, et de petites actions ont été mises en place pour engendrer des économies d'énergie. Le renouvellement de l'adhésion nous permettra de refaire un suivi des consommations énergétiques, et de profiter d'un accompagnement pour réaliser des travaux dans une démarche de qualité environnementale.



Convention avec M.Paul COUSIN, servitude sur la parcelle N° A391.

Sur la parcelle cadastrée section A 391 appartenant à M. Paul COUSIN, une noue a été réalisée afin de canaliser les eaux pluviales provenant de la rue du Vaussier.

Une convention de servitude sera établie entre la commune et M. Paul COUSIN.

Participation à la protection sociale complémentaire : risque prévoyance.

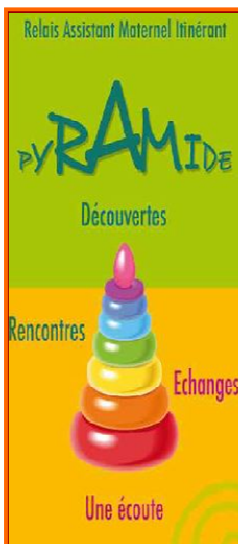
La MNT a été retenue à l'issue de la procédure de consultation entreprise par le CDG pour couvrir le risque prévoyance des agents territoriaux. Le CDG76 a souscrit le 1^{er} octobre une convention de participation pour le risque prévoyance auprès de la MNT pour une durée de six ans. Cette convention prend effet le 1^{er} janvier 2014.

Le conseil municipal décide de retenir le niveau de couverture suivant : Niveau 2 (indemnités journalières + invalidité), de fixer l'assiette de cotisation au traitement brut indiciaire + NBI brut + Régime indemnitaire brut

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s *pyramide*

Lieu de ressources, le relais *pyramide* a ouvert ses portes en 2012 et depuis un an, il permet aux assistantes maternelles de parfaire leur formation au travers d'ateliers ludiques.

En décembre, deux assistantes maternelles, l'animatrice et une bénévole de la bibliothèque d'Auzouville sur Ry ont préparé un spectacle récréatif qu'elles ont présenté aux enfants. Ceux-ci ont d'autant plus apprécié les comptines et contes que la séance s'est terminée par une distribution de friandises.



Fête communautaire

Marché du terroir Normand et Spectacle pyrotechnique le 24 mai 2014



De 16h jusqu'au spectacle pyrotechnique, le parc du château se transformera en un vaste marché avec :

- des producteurs locaux, qui proposeront leur produits et partageront leurs connaissances
- des ateliers culinaires pour adultes et enfants
- des ateliers d'activités manuelles (livre de recettes, marque à beurre)
- des jeux autour de vrais animaux de la ferme
- mais aussi balades à dos d'âne, maquillage...

Comme toujours, ces animations seront accompagnées par des groupes de musique (fanfares, groupes rock et jazz).



La vie au cœur du village

Benoît, Patrick, Alain et les autres.... Béatrice, Nathalie, Lilianeet les autres

A l'initiative de Benoît, la Sente des Passeux a créé sa propre animation locale pour célébrer **La fête des voisins**. Belle idée née en 2011, par un bel après-midi de mai, et reprise en chœur, à la façon d'une tournante qui attend entre fin mai et début juin le vendredi favorable sans averse trouble-fête.

Ainsi donc, chacun apporte son panier garni, ses salades favorites, ses cakes sucrés-salés, ses desserts faits maison...ou pas c'est selon ! ses boissons favorites, sa chaise pliante et sa bonne humeur. Et même les mains vides, la présence et la bonne humeur suffisent.

Tous les habitants de la sente, de 3 à 93 ans sont conviés. Y participent tous ceux qui sont libres ce soir-là. Satisfaits de l'initiative de Benoît, les habitants renouvellent depuis 3 ans cette fête improvisée en changeant de jardin, de terrasse ou de plate-bande, avec ou sans auvent selon les humeurs du ciel.

Les participants ont pris l'habitude de cette pause sympathique, occasion de bavarder ensemble, d'échanger les réflexions et les anecdotes, de se régaler devant le buffet garni à la va-vite et de trinquer jusqu'à des points d'heure. C'est l'occasion unique dans l'année de se réjouir du vivre ensemble et d'apprécier ce moment de convivialité en laissant de côté les éventuelles différences d'opinion ou de style, ainsi que les activités et obligations quotidiennes qui mangent le temps de chacun durant les autres jours. On se voit, on se croise, on se fait un signe de la main, on échange 3 mots rapides et on file... Mais ce soir-là, on profite un peu plus longtemps les uns des autres.

Merci à Benoît qui en eut l'idée.

Merci à tous ceux qui ont pu participer en se disant «A l'année prochaine» avant de rentrer chacun chez soi dans le nid familial.

Vive la **Fête des Voisins** et qu'elle se reproduise encore les autres années... si le destin nous prête vie.

Jeanne MOUTOT, écrivain public

Carte Nationale d'identité

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

10+5 ans

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

L'Etat simplifie vos démarches

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

www.interieur.gouv.fr | www.diplomatie.gouv.fr

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

Renseignements utiles

Mairie



Tél : 02.35.23.40.67, **Fax :** 02.35.02.01.09

Adresse email : mairie-sg.auzouville.sur.ry@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

MARDI Secrétariat de 9 heures à 11 heures
Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30
JEUDI Permanence de 17 heures 30 à 19 heures 30
SAMEDI Permanence de 10 heures à 12 heures

C.C.A.S.

Le C.C.A.S rappelle que des aides peuvent être accordées :

*** Aux personnes âgées :**

Sous condition de ressources, attribution de combustible en décembre et de bons d'alimentation à Noël et le 14 Juillet,

*** Aux familles :**

Après examen du dossier par le C.C.A.S et sous condition de ressources, participation aux voyages organisés dans le cadre de l'école (voyages linguistiques ,classe découverte etc...), participation ou subvention aux demandes ponctuelles, chaque cas est étudié .

Pour tous renseignements , veuillez contacter la mairie l

***Aux personnes âgées de 60 ans et plus :**

chaque année, un colis composé d'une brioche, d'une bouteille de vin et de chocolat est remis pendant la semaine des Retraités.

Bibliothèque

Accueil du public le :

Mardi 16h45 – 18h00
Mercredi 15h00 – 18h00
Vendredi 16h45 – 18h00
Samedi 10h30 – 12h15

Lectures et comptines de 0 à 3 ans : Prochaines séances :

18 janvier 2014
15 février
15 mars
12 avril
17 mai
14 juin

De 11 h à 12 h dans la salle du conseil de la mairie

Les Locations de salles

Nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 heures.

Ancienne salle des fêtes : (Restaurant scolaire)

- 2 jours (fin de semaine) : 190 €
 - 1 jour férié en semaine : 120 €
 - Vin d'honneur : 80 €
- Pas de location de vaisselle par la commune.



Salle polyvalente

- 2 jours (fin de semaine) : 350 €
- 1 jour férié en semaine : 250 €

Possibilité de louer de la vaisselle pour 150 personnes au prix de 1 € le couvert.

La salle polyvalente est louée aux habitants d'Auzouville et hors commune.

Décharge du THIL

pour le dépôt de terre et de végétaux uniquement.

SAMEDI 15– 29 Mars de 9h à 11h45

SAMEDI 12 - 26 Avril de 9h à 11h45

de MAI à NOVEMBRE,

tous les samedis de 9 heures à 17 heures

Déchetterie de Darnétal et Boos

Horaires d'ouverture :

Pour Darnétal :

Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 14h45 à 17h30.

Mardi fermé

Pour Boos :

Lundi - mercredi - vendredi - samedi de 9h00 à 11h55 et de 14h à 18h30,

Mardi et jeudi de 9h à 11h55.

Se munir d'un justificatif de domicile.

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Exceptionnellement la déchetterie de Rouen est ouverte le 8 mai, le jeudi de l'ascension et le 1^{er} novembre.

Pour les professionnels, la déchetterie quai du Pré aux Loups à Rouen est ouverte 7 jours / 7 jours de 8 h à 19 h. Avant de vous y rendre, contacter l'Agglo.

Renseignements : Pôle des déchets de la Communauté d'agglomération rouennaise Tél. 0 800 021 021

Agenda

Samedi 11 janvier	Vœux du Maire, Galette	
Mercredi 12 mars :	Défilé des enfants	(Animation Village)
Le 15 et 16 mars	Printemps des Arts	(Animation Village)
Dimanche 30 mars :	Thé dansant	(Club des Bons Amis)
Samedi 5 avril:	Repas du CCAS	(CCAS)
Jeudi 8 mai:	Commémoration de la libération	(Anciens combattants)
Vendredi 9 mai	Concert à l'église	
Samedi 24 mai :	Fête communautaire	(Communauté de Communes)
Vendredi 27 juin :	Marché festif	(Association Four à Pain)
Dimanche 29 juin:	Fête de la musique	(Animation Village)
Vendredi 15 août	Fête patronale	(Associations, municipalité+bénévoles)
Dimanche 17 août:	Foire à tout	(Animation village+ bénévoles)
Mardi 11 novembre :	Commémoration de l'Armistice	(Anciens Combattants)
Dimanche 16 novembre :	Foire aux livres	(Bibliothèque + bénévoles)
Dimanche 23 novembre:	Spectacle de Théâtre	(Club des Bons Amis)
Samedi 29 novembre :	Repas des Aînés	(Club des Bons Amis)
Samedi 13 décembre :	Noël des Enfants	(Animation village, municipalité+bénévoles)

Etat Civil

Naissance :

Solveig VINCENT	née le 24 octobre 2013
Ange COUETTE	né le 11 novembre 2013
Timothée GRISEL	né le 18 décembre 2013

Décès :

Jean WILLIAMS	le 14 décembre 2013
---------------	---------------------

Rappels

Arbre de Noël

Les personnes qui n'ont pas pu assister au spectacle de Noël sont invitées à venir en Mairie pour retirer les jouets de leur(s) enfant(s) **avant le 31 janvier 2014**, passé ce délai les jouets restants seront remis à une organisation humanitaire.

Tri sélectif

Des sacs sont à votre disposition en Mairie:

Sacs jaunes (anciennement bleus) pour les papiers, cartons, ... qui sont collectés en porte à porte.

Sacs pour déchets verts pour vous faciliter le transport vers une déchetterie.

Prochaine parution en avril.

Ce bulletin est ouvert à tous : vos articles, vos photos, vos dessins ou toutes autres participations sont les biens venus.

Ce bulletin est une publication gratuite destinée aux habitants de la commune d'Auzouville sur Ry.

Il est élaboré à l'initiative du conseil municipal,

Directeur de publication : Le Maire

Chargé de la rédaction : la commission communication

Les rédacteurs : Les élus municipaux, les associations, les habitants

Impression : Alpha-Copy 32 rue St Eloi 76000 ROUEN

Distribution : Les agents communaux, les élus.